

Composés	Unité	Seuil ISDI	Echantillon							
			P1 0-1,8	P1 1,8-3,8	P2	P3	FF1	FF2	P4 0-1	P4 1-3,5
COMPOSÉS AROMATIQUES VOLATILS										
benzene	mg/kg MS	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	0.07	<0.05	<0.05	
toluène	mg/kg MS	<0.05	0.05	0.15	<0.05	<0.05	0.15	<0.05	<0.05	
athylbenzène	mg/kg MS	<0.05	<0.05	1.1	<0.05	<0.05	0.21	<0.05	0.07	
orthoxylène	mg/kg MS	<0.05	0.15	7.0	<0.05	<0.05	3.0	<0.05	<0.05	
pars- et métaxylane	mg/kg MS	<0.05	0.25	17	<0.05	<0.05	3.5	<0.05	0.13	
éthyne	mg/kg MS	<0.05	0.36	24	<0.05	<0.05	7.4	<0.05	0.13	
BTEX total	mg/kg MS	0	<0.2	0.42	25	<0.2	<0.3	7.9	<0.2	<0.2
HYDROCARBURES TOTAUX										
fraction C5-C6	mg/kg MS	<10	<10	<10	<10	<10	<10	<10	<10	
fraction C6-C8	mg/kg MS	<10	<10	<10	<10	<10	<10	<10	<10	
fraction C8-C10	mg/kg MS	<10	<10	85	<10	<10	34	<10	<10	
Hydrocarbures Volatiles C5-C10	mg/kg MS	<30	<30	85	<30	<30	34	<30	<30	
fraction C10-C12	mg/kg MS	7.5	18	120	<5	<5	80	<5	<5	
fraction C12-C16	mg/kg MS	37	92	370	<5	12	320	5.8	<5	
fraction C16-C21	mg/kg MS	53	170	400	<5	38	400	14	<5	
fraction C21-C40	mg/kg MS	49	100	200	<5	30	240	8.6	<5	
hydrocarbures totaux C10-C40	mg/kg MS	500	150	380	1100	<20	80	1100	25	<20

Figure 4 : Résultats d'analyses des parois et fond de fouilles

Les bordereaux d'analyses sont joints en annexe 6.

Les résultats d'analyses montrent :

- La présence d'hydrocarbures résiduels aux droits des sondages P1, P3, FF1 et P4 1-3,5 mais inférieur au seuil de ISDI,
- La présence HCT totaux supérieur au seuil d'ISDI sur l'échantillon P2 et FF2,
- La présence de BTEX au droits des échantillon P2 et FF2.

Un schéma conceptuel a été réalisée par aic-environnement concernant l'usage futur du site. La référence du rapport est R-12-0030-V2.

Le résiduel de pollution attendu sur le site était d'environ 100 mg/kg en CAV, avec ponctuellement des dépassements (fond de fouille de la zone source 1 notamment). Le résiduel attendu est acceptable par rapport à l'usage ultérieur du site d'après l'ARR prédictive. Les objectifs du plan de gestion ont été atteints.

III.5 Remblaiement du site

Après réception des analyses et accord de l'assistant maître d'ouvrage, les zones terrassées (zone 1 et zone 2) ainsi que la zone des cuves ont été remblayées à l'aide de terres propres provenant des terrassements et de terres saines d'apport. Avant remblaiement, un grillage avertisseur a été posé en fond de fouille.

Une analyse chimique de type « Pack inerte » ainsi qu'une analyse GTR 92 ont été réalisés sur les terres d'apports. Les bordereaux d'analyses sont joints en annexe 6. Les remblais sont conformes à l'arrêté du 28 octobre 2010.

Les terres ont été compactées par couche successive de 30 à 50 cm.

Pour limiter les infiltrations un complexe d'étanchéité a été mis en place. Il a été composé de :



Figure 5 : Schéma du complexe d'étanchéité